**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 02 mai 2024**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

46ème session Examen Périodique Universel (EPU), du 29 avril au 10 mai 2024

**PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DE MACEDOINE DU NORD**

Le Sénégal félicite la République de la Macédoine du Nord pour la présentation de son rapport.

Ma délégation l’encourage à poursuivre le processus de réforme du système judiciaire et pénitentiaire devant conduire à plusieurs avancées en matière de justice et de lutte contre la corruption.

Dans cette dynamique, elle l’encourage à persévérer dans les efforts d’harmonisation de sa législation interne avec les normes internationales relatives au droit de l’homme pour un plus grand respect et une plus grande protection des catégories de personnes vulnérables en particulier les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

Dans un esprit constructif, le Sénégal voudrait soumettre à la délégation de la Macédoine du Nord les recommandations suivantes :

* Envisager la finalisation du code pénal, du code de procédure pénale et de la loi sur la justice des mineures.
* Envisager la finalisation du processus de ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

En définitive, le Sénégal souhaite plein succès à la République de la Macédoine du Nord.

**Je vous remercie.**